



FORMULAIRE DE DEMANDE D'UN CHÈQUE ACTIVITÉS - ANNÉE 2023

Règlement fixant les conditions d'octroi et procédure à suivre : www.ecaussinnes.be

A renvoyer AVEC LA PREUVE DE PAIEMENT DE LA COTISATION AU PLUS TARD LE 15 DÉCEMBRE 2023
par courrier à l'Administration communale - Service des sports - Rue Maurice Ravel 1 à 7190 Écaussinnes
ou par e-mail à sports@ecaussinnes.be.

SEULS LES DOSSIERS CORRECTS ET COMPLETS SERONT TRAITÉS. UN DOSSIER PAR ENFANT.

CADRE I - A COMPLÉTER PAR LE RESPONSABLE LÉGAL (PARENT OU TUTEUR) :

NOM et Prénom de l'enfant :

Date de naissance : N° de registre national : - .

Adresse :

NOM et Prénom du responsable légal :

Téléphone : E-mail :

IBAN :

Titulaire du compte :

Adresse :

DATE ET SIGNATURE DU RESPONSABLE LÉGAL :

Merci de joindre LA PREUVE DE PAIEMENT DE LA COTISATION.

A défaut de réception de cette preuve, le dossier sera considéré comme incomplet.

CADRE II - A COMPLÉTER PAR LE RESPONSABLE DE L'ORGANISME D'ACTIVITÉS

Nom de l'organisme :

Adresse du siège :

Nom du responsable :

Fonction (président, directeur, trésorier, ...) :

Certifie sur l'honneur que l'affilié.e mentionné.e ci-dessus est bien inscrit.e pour une activité **ANNUELLE** couvrant
la période du / / au / /

Activité pratiquée :

Montant de l'affiliation : €

DATE, SIGNATURE DU RESPONSABLE ET CACHET DE L'ORGANISME :

CADRE III - RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Date de réception du dossier : / / Preuve de paiement : Dossier n° :